



Publié le : 08/10/2025

Conseil de Communauté

Séance du jeudi 25 septembre 2025

Membres du Conseil Communautaire en exercice : 123

Le Conseil de Communauté, convoqué le 18 septembre 2025, s'est réuni Salle des conférences de la CCIT du Doubs 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61.

La séance est ouverte à 18h03 et levée à 21h07

Etaient présents : **Avanne-Aveney** : Mme Marie-Jeanne BERNABEU, **Besançon** : Mme Elise AEBISCHER, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n°69), Mme Anne BENEDETTO (à compter de la question n°69), Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, M. Julie CHETTOUH (à compter de la question n°69), M. Sébastien COUDRY, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n°68 incluse), Mme Lorine GAGLIOLO, Mme Nadia GARNIER, M. Olivier GRIMAITRE, M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n°69), M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n°42 incluse), M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT (à compter de la question n° 62), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n°4 incluse), M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN (à compter de la question n°5), M. Nathan SOURISSEAU, M. André TERZO, M. Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, M. Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF, **Bonnay** : M. Gilles ORY, **Boussières** : M. Eloy JARAMAGO, **Busy** : M. Philippe SIMONIN, **Chaleze** : M. René BLAISON, **Champagney** : M. Olivier LEGAIN, **Champvans-Les-Moulins** : M. Florent BAILLY, **Châtillon-Le-Duc** : M. Martial DEVAUX, **Chaucenne** : M. Alain ROSET, **Chemaudin et Vaux** : M. Gilbert GAVIGNET, **Chevroz** : M. Franck BERNARD, **Cussey-Sur-L'Ognon** : Jean-François MENESTRIER, **Dannemarie-Sur-Crête** : Mme Martine LEOTARD, **Deluz** : M. Fabrice TAILLARD, **Devecey** : M. Gérard MONNIEN, **Ecole-Valentin** : M. Yves GUYEN, **Francois** : M. Emile BOURGEOIS, **Geneuille** : M. Patrick OUDOT, **La Vèze** : M. Jean-Pierre JANNIN, **Les Auxons** : M. Anthony NAPPEZ, **Mamirolle** : M. Daniel HUOT (à compter de la question n°5), **Mazerolles-Le-Salin** : M. Daniel PARIS, **Morre** : M. Jean-Michel CAYUELA, **Nancray** : M. Vincent FIETIER, **Noironte** : M. Philippe GUILLAUME, **Novillars** : M. Lionel PHILIPPE, **Osselle-Routelle** : Mme Anne OLSZAK, **Pelousey** : Mme Catherine BARTHELET, **Pirey** : M. Patrick AYACHE, **Pouilley-Les-Vignes** : M. Jean-Marc BOUSSET, **Pugey** : M. Frank LAIDIE, **Roche-Lez-Beaupré** : M. Jacques KRIEGER, **Roset-Fluans** : M. Jacques ADRIANSEN (à compter de la question n°5), **Saint-Vit** : Mme Anne BIHR, **Saône** : M. Benoît VUILLEMIN (jusqu'à la question n°48 incluse), **Serre-Les-Sapins** : M. Gabriel BAULIEU, **Tallenay** : M. Ludovic BARBAROSSA, **Torpes** : M. Denis JACQUIN, **Velesmes-Essarts** : M. Jean-Marc JOUFFROY, **Venise** : M. Jean-Claude CONTINI, **Vieilley** : M. Franck RACLOT, **Vorges-Les-Pins** : Mme Maryse VIPREY

Etaient absents : **Amagney** : M. Thomas JAVAUX, **Audeux** : Mme Agnès BOURGEOIS **Besançon** : M. Hasni ALEM, M. Kévin BERTAGNOLI, M. François BOUSSO, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Karine DENIS-LAMIT, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, Mme Valérie HALLER, Mme Marie LAMBERT, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Carine MICHEL, M. Yannick POUJET, M. Gilles SPICHER, Mme Sylvie WANLIN **Beure** : M. Philippe CHANEY, **Brillans** : M. Alain BLESSEMAILLE, **Byans-Sur-Doubs** : M. Didier PAINEAU, **Chalezeule** : M. Christian MAGNIN-FEYSOT, **Champoux** : M. Romain VIENET, **La Chevillotte** : M. Roger BOROWIK, **Fontain** : M. Claude GRESSET-BOURGEOIS, **Gennes** : M. Jean SIMONDON, **Grandfontaine** : M. Henri BERMOND, **Larnod** : M. Hugues TRUDET, **Mamirolle** : M. Cédric LINDECKER, **Marchaux-Chaudefontaine** : M. Patrick CORNE, **Merey-Vieilley** : M. Philippe PERNOT, **Miserey-Salines** : M. Marcel FELT, **Montfaucon** : M. Pierre CONTOZ, **Montferrand-Le-Château** : Mme Lucie BERNARD, **Palise** : M. Daniel GAUTHEROT, **Pouilley-Français** : M. Yves MAURICE, **Rancenay** : Mme Nadine

DUSSAUCY, **Saint-Vit** : M. Pascal ROUTHIER , **Thise** : M. Pascal DERIOT, **Thoraise** : M. Jean-Paul MICHAUD, **Vaire** : Mme Valérie MAILLARD, **Villars-Saint-Georges** : M. Damien LEGAIN

Secrétaire de séance : M. Aurélien LAROPPE

Procurations de vote : **Audeux** : Mme Agnès BOURGEOIS à M. Olivier LEGAIN, **Besançon** : M. Hasni ALEM à M. André TERZO, M. Guillaume BAILLY à Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n°68 incluse), Mme Anne BENEDETTO à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n°68 incluse), M. Kévin BERTAGNOLI à Mme Elise AEBISCHER, M. François BOUSSO à M. Benoît CYPRIANI, Mme Claudine CAULET à M. Aurélien LAROPPE, Mme Aline CHASSAGNE à M. Nathan SOURISSEAU, M. Ludovic FAGAUT à Mme Claude VARET (à compter de la question n°69), Mme Sadia GHARET à M. Christophe LIME, M. Abdel GHEZAL à M. Jean-Hugues ROUX, Mme Valérie HALLER à M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Laurence MULOT (jusqu'à la question n°68 incluse), Mme Marie LAMBERT à Mme Christine WERTHE, Mme Myriam LEMERCIER à M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 43), Mme Carine MICHEL à M. Nicolas BODIN, M. Yannick POUJET à Mme Frédérique BAERHR, Mme Karima ROCHDI à Mme Agnès MARTIN (à compter de la question n° 5), Mme Juliette SORLIN à Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n°4 incluse), M. Gilles SPICHER à Mme Pascale BILLEREY, Mme Sylvie WANLIN à Mme Julie CHETTOUH
Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT à M. René BLAISON, **Fontain** : M. Claude GRESSET-BOURGEOIS à M. Jean-Pierre JANNIN, **Gennes** : M. Jean SIMONDON à M. Vincent FIETIER, **Grandfontaine** : M. Henri BERMOND à M. Eloy JARAMAGO, **Miserey-Salines** : M. Marcel FELT à M. Yves GUYEN, **Montfaucon** : M. Pierre CONTOZ à M. Jean-Michel CAYUELA, **Montferrand-Le-Château** : Mme Lucie BERNARD à Mme Lorine GAGLILOLO, **Palise** : M. Daniel GAUTHEROT à M. Franck RACLOT, **Pouilley-Français** : M. Yves MAURICE à M. Gilles ORY, **Roset-Fluans** : M. Jacques ADRIANSEN à Mme Anne OLSZAK (jusqu'à la question n°4 incluse), **Saint-Vit** : M. Pascal ROUTHIER à Mme Anne BIHR, **Thoraise** : M. Jean-Paul MICHAUD à Mme Marie-Jeanne BERNABEU, **Vaire** : Mme Valérie MAILLARD à M. Fabrice TAILLARD.

Délibération n°2025/2025.00278

Rapport n°24 - ZAC des HAUTS DU CHAZAL – Compte Rendu Annuel à la Collectivité - Bilan au 31/12/2024

ZAC des HAUTS DU CHAZAL – Compte Rendu Annuel à la Collectivité - Bilan au 31/12/2024

Rapporteur : Mme Catherine BARTHELET, Vice-Présidente

	Date	Avis
Commission n°6	27/08/2025	Favorable
Bureau	11/09/2025	Favorable

Inscription budgétaire	
BP 2025 et PPIF 2025-2029 « Temis 2 : Pôle Santé, participation »	Montant prévu au budget 2025 : 450 000 € Solde des participations : 2,2 M€ sur 2025-2029

Résumé :

La ZAC des Hauts du Chazal fait l'objet d'une concession d'aménagement. SEDIA, le concessionnaire, a obligation de faire le compte-rendu de son activité pour l'année écoulée. La présente délibération prend acte de ce compte-rendu et approuve le bilan prévisionnel arrêté au 31 décembre 2024.

Le bilan prévisionnel est marqué par une augmentation de 456 298 € par rapport au précédent bilan. Cette augmentation est essentiellement liée à la mise à jour de l'esquisse initiée par l'équipe de DEVILLERS retenue par les concédants en 2024. L'effort financier des collectivités reste constant. L'effort de Grand Besançon Métropole s'élève à hauteur de 6 029 150 €.

I. Présentation générale

A/Contexte

Le dossier de réalisation de la ZAC « Hauts du Chazal » a été adopté par le Conseil Municipal de Besançon le 15 mai 2000. Cette ZAC constituait un nouveau secteur du développement de l'ouest bisontin, regroupant logements et activités économiques, souhaité par la Ville et les partenaires du pôle Santé.

Au vu de l'enjeu économique de cette ZAC, le Grand Besançon a déclaré la zone d'intérêt communautaire, au titre de sa compétence économique par délibération du 14 septembre 2001. Les secteurs destinés à l'accueil d'activités économiques représentent 11,5 hectares cessibles. GBM a défini les modalités de ce transfert qui a pris effet au 14 septembre 2001.

Le Conseil Municipal de la Ville de Besançon a entériné ce transfert par délibération en date du 13 décembre 2001.

Ces décisions, ainsi que les évolutions législatives relatives au régime des contrats d'aménagement, ont conduit à transformer la convention de concession initiale en convention publique d'aménagement actant d'une autorité cocontractante constituée d'une part de la Ville de Besançon et d'autre part du Grand Besançon (délibération du Conseil Municipal du 23 novembre 2003 et du Conseil de Communauté du 19 décembre 2003).

Par ailleurs, la Ville de Besançon et le Grand Besançon ont décidé de se lier par une convention de gestion commune de la ZAC dont les principes ont été arrêtés par délibération municipale du 20 novembre 2006 et communautaire du 13 octobre 2006.

Cette convention prévoyait notamment la création d'un comité de pilotage composé d'élus des deux collectivités et le financement global de l'opération assuré selon une clé de répartition : 57 % Grand Besançon et 43 % Ville de Besançon.

Toutefois, certains postes étaient entièrement à la charge des collectivités en propre (par exemple : la réalisation des voies Bus et Tram pour le Grand Besançon et la participation à l'implantation de l'UFR Médecine-Pharmacie pour la Ville de Besançon).

Le Grand Besançon est devenu compétent en matière d'eau et assainissement au 1^{er} janvier 2018. Depuis cette date, les réseaux eau-assainissement de la ZAC sont financés par la Ville et le Grand Besançon sous forme de participations.

Le Grand Besançon est également devenu compétent en matière de chauffage urbain au 1^{er} janvier 2019. Depuis cette date les rachats de réseau de la ZAC sont intégrés à l'effort du Grand Besançon au financement de l'opération. Ces nouvelles modalités de financement ont été actées par délibération du 26/09/19

Le COPIL du 21.06.23 a validé l'engagement opérationnel du secteur nord-est (SNE) selon la variante 2 d'aménagement qui propose une urbanité améliorée (trame douce, espaces publics, morphologie urbaine). L'ateliers DEVILLERS ASSOCIE a été retenu début 2024 pour mettre à jour le plan guide de SNE.

Le dernier avenant n°19, signé le 29/10/2024, a traduit l'ensemble des évolutions apportées au secteur nord-est et plus globalement à la ZAC des Haut-du-Chazal telles que décidées par les collectivités (programmation du secteur nord-est, prorogation de la concession jusqu'au 18/11/2030, modifications des participations des collectivités et des rémunérations de sedia).

B/ Synthèse des faits marquants

- attribution du marché de maîtrise d'œuvre à l'équipe emmenée par le cabinet Devillers & associés,
- fin de chantier de l'IFPS,
- livraison de la première tranche de travaux de l'espace service santé,
- dépôt de permis de construire tranche 2 BIO INNOVATION,
- démarrage des travaux « Natura 2 ».

II. État d'avancement physique de l'opération

A/ Acquisitions

Acquisitions réalisées

Les terrains concernés par les projets en cours sont acquis.

Acquisitions restant à réaliser

Le bilan financier intègre toutefois une petite provision pour une éventuelle acquisition en fonction de l'évolution du projet d'aménagement définie par les 2 collectivités.

B/ Etudes

Sedia a procédé à une étude de capacité et de constructibilité sur le grand tènement d'1,5 ha surplombant le tramway rue Paré. A la demande des collectivités, sedia a également livré un projet d'OAP pour les fonciers d'activité non encore construits.

C/ Travaux 2024

Sous Maîtrise d'œuvre principale de la Direction Grands Travaux, ont été réalisés en 2024 divers branchements et accès aux programmes immobiliers.

III. Etat de la commercialisation

A/ Secteur habitat : « les Hauts du Chazal »

Sedia a commercialisé 19 programmes immobiliers.

1/ Habitat privé

- 16 programmes immobiliers privés,

- 919 logements,
- 100 chambres en Résidence hôtelière (hôtel Zénitude),
- 600 m² de commerces et 600 m² de locaux d'activités associés à ces programmes.

L'opération Natura 2 de 41 logements est en cours de construction.

Le dernier secteur à aménager de la ZAC, dit secteur nord-est, correspond à une programmation imaginée d'environ 300 - 350 logements.

Hors secteur nord-est, seule une opération d'habitat serait encore à initier sur un tènement foncier au nord de la ZAC, représentant moins d'une douzaine de logements.

2/ Habitat public

- 3 programmes immobiliers,
- Soit au total 135 logements publics locatifs correspondant à une partie de la compensation des logements démolis sur Planoise dans le cadre du Programme de Rénovation Urbaine.

B/ Secteur activité : "Temis santé"

PROJETS ENTREPRISES	Emprise foncière en m ²	m ² développée SDP	Année
Ambulances Bonnet	3 300	1 000	2006
Laboratoire d'analyses LPA	4 500	1 500	2013
FCI Production	3 400	1 600	2014
RD Biotech 1	4 700	1 300	2021
RD Biotech 2	2 400	1 300	2022
Total	18 300	6 700	

PROGRAMME TERTIAIRE	Emprise foncière en m ²	m ² développée SDP	Année
Euromédecine	400	2 700	2008
Bioparc	1 900	1 500	2011
Bioparc 2	1 500	1 600	2014
Bio-Innovation 1	3 000	3 800	2021
Total (CRAC)	6 800	9 600	

Projet en cours

- RD Biotech : obtention PC pour un troisième bâtiment de 1 300m² SDP le 23.01.24,
- Laboratoire LPA : étude extension de plusieurs milliers de m² SDP sur le foncier de 4 000 m² connexe,
- Santelys : projet de création d'un centre de dialyse rue Milleret. Dépôt PC prévu en 2025,
- Bio-innovation II : PC en cours d'instruction,
- Inauguration bâtiment A de 2000m² de l'espace service santé en mars 2024.

C/ Bilan foncier de commercialisation

135 207 m² de terrains (environ 13,5 ha) ont été commercialisés, soit près de 48 % du foncier cessible, dont :

Habitat : 88 286 m² (pas de commercialisation en 2023)

- pour les programmes d'habitat privé : 73.941 m², comprenant le foncier sous compromis avec ADIM (SSCV Kruger),
- pour les programmes d'habitat public : 14.345 m².

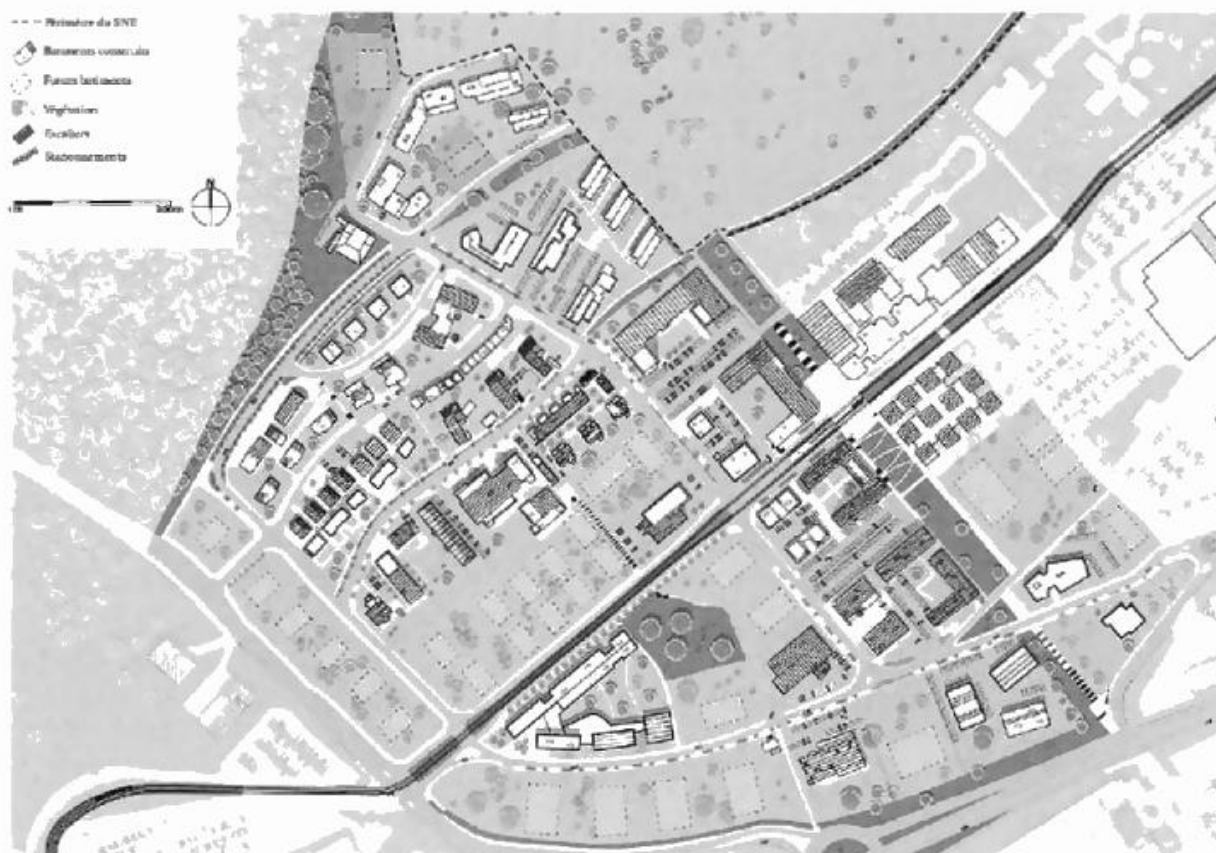
Activités : 46 921 m²

- pour les programmes d'accueil d'entreprises : 24 247 m² (Bonnet, LPA et Aktya pour FCI, RD Biotech I-II-III, Espace Services Santé),
- pour les programmes immobiliers tertiaires ou apparentés : 5 782 m² (EUROMEDECINE, BIOPARC et BIOPARC 2),
- pour l'EHPAD : 6 216 m²,
- pour l'IFPS : 10 676 m².

Environ 10,9 ha de terrains restent encore disponibles en commercialisation dont :

- **4,1 ha pour des programmes d'habitat**, soit tout le secteur Nord-Est de la zone,
- **6,8 ha pour des programmes d'activité** (en jaune sur la carte ci-dessous).

Différents projets sont actuellement à l'étude sur environ 1,9 hectare. Les surfaces nettes disponibles sont donc de 4,9 hectares.

**IV. Bilan financier**

Le bilan financier révisé de l'opération prend en compte les dépenses et les recettes constatées au 31/12/2024, ainsi que les dépenses et recettes prévisionnelles à engager jusqu'à la fin de la concession.

DÉPENSES HT

MONTANT TOTAL DES DÉPENSES
dont déjà réalisées au 31.12.2024

→ 54 000 K€ HT
37 185 K€, soit 69 %

RECETTES HT

MONTANT TOTAL DES RECETTES
dont déjà réalisées au 31.12.2024

→ 54 000 K€ HT
37 041 K€, soit 69 %

Le montant du CRAC au 31/12/23 s'élevait à 53 543K€ HT, soit un écart de 456K.

A/ Analyse des dépenses en K€ HT :

DEPENSES en K€	Bilan 31/12/23	Bilan 31/12/24	Écart K€
Acquisitions	3 141	3 141	0
Études	1 526	1 549	23
Travaux et honoraires	38 292	38 617	325
Frais divers	795	865	70
Frais financiers	4 372	4 372	0
Rémunération Société	4 342	4 380	38
Fonds concours Temis	249	249	0
Participation en nature	827	827	0
Total dépenses HT	53 543	54 000	456

Le bilan prévisionnel des dépenses de l'opération évolue à la hausse par rapport à celui de l'année précédente d'environ 456 K €.

L'augmentation est due notamment à l'ajustement des montants de maîtrise d'œuvre pour intégrer le marché de Devillers sur le secteur nord-est. Les collectivités concédantes ont notamment fait le choix d'intégrer des missions complémentaires (traitement des espaces privés notamment) et de retenir une offre de grande qualité.

B/ Analyse des recettes en K€ HT :

RECETTES en K€	Bilan 31/12/23	Bilan 31/12/24	Écart
Provenant des tiers	24 922	25 343	421
Provenant des concédants	21 957	21 957	0
Autres produits, produits financiers, subventions, produits de gestion et divers	5 837	5 874	35
Participations en nature MOE	827	827	0
Total recettes HT	53 543	54 000	456

L'augmentation des recettes est liée notamment à une meilleure valorisation foncière sur le programme « Natura 2 » et à des ajustements programmatiques sur le secteur nord-est.

Le calendrier de la mise en œuvre du SNE prévoit un démarrage des travaux en 2026 pour une ouverture des espaces publics en 2027 et l'installation des premiers habitants en 2028.

V. Engagement des concédants

Le budget global des Hauts du Chazal est en hausse de + 456 298 € par rapport au CRAC au 31 décembre 2023. L'effort global de GBM et de la Ville est maintenu au même niveau que le précédent bilan approuvé, soit 21.957K€ HT (hors participation en nature liée à la mission de Maîtrise d'œuvre de la Direction Grands Travaux).

L'engagement global de GBM sur la totalité de l'opération s'élève à 6 029 150 € dont 5 429 150 € sous forme de participations d'équilibre.

L'engagement global de la Ville s'élève sur la totalité de l'opération à 4 872 833 € HT

L'engagement des 2 collectivités concédantes reste identique par rapport au CRAC au 31/12/23.

Le projet du SNE actuellement à l'étude est ambitieux et projette la réalisation d'environ 300 à 350 logements ainsi que d'un parc permettant d'offrir aux usagers du secteur, habitants et salariés, un espace de détente qui manque fortement sur ce quartier.

Les études urbaines en cours sur le secteur nord-est vont permettre d'aboutir à un avant-projet (AVP) stabilisé pour le troisième trimestre de 2025. Ce travail d'AVP intègre en particulier la précision des estimatifs travaux, principal poste de dépenses sur cette opération d'aménagement.

En 2025, sedia va engager un test opérateurs auprès de différents promoteurs afin d'analyser l'adéquation entre les cibles imaginées pour le secteur nord-est et le marché.

Ces deux éléments – conception AVP et test opérateurs – permettront de stabiliser le bilan du secteur nord-est.

Les avances, participations et ventes d'ouvrages sont prévues selon les échéanciers suivants :

GBM									
en € HT	AVANCES		PARTICIPATIONS			CESSIONS D'OUVRAGES			Participation en nature
	Vers. Ts	Remb.ts	divers travaux et implant. UFR	rue Paré	équilibre d'opération	Assainis.t	Eau	Chauff. Collectif	
au 31/12/2024	2 151 245	-2 151 245	0	600 000	3 195 871	0	0	0	0
2025					450 000				
2026					450 000				
2027					450 000				
2028					450 000				
2029					433 279				
Au-delà	0	0	0	0	0	0	0	851 960	471 314
SOUS TOTAUX	2 151 245	-2 151 245	0	600 000	5 429 150	0	0	851 960	471 314
	0		6 029 150			851 960			471 314
			6 881 110						471 314
TOTAL GENERAL :			7 352 424						

Mmes Marie ETEVENARD (1) et Anne VIGNOT (1) et MM. Gabriel BAULIEU (1) et Anthony POULIN (2), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- Approuve le bilan révisé au 31 décembre 2024, pour un montant de 54 000K€ HT,
- Prend acte de l'engagement des collectivités co-concédantes, qui reste stable et ressort à 22 784K€ HT dont 21 957 K€ HT en participations et vente d'ouvrages et 827 K€ HT en participation en nature des Collectivités pour la mission de Maîtrise d'œuvre des travaux d'aménagement.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 102

Contre : 0

Abstention* : 0

Conseillers intéressés : 5

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

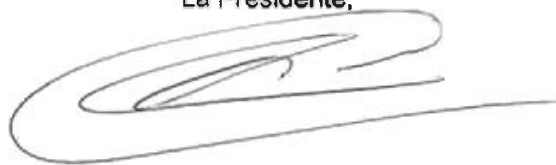
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

Le Secrétaire de séance,

Pour extrait conforme,
La Présidente,



Aurélien LAROPPE
Vice-Président



Anne VIGNOT
Maire de Besançon



CONCESSION D'AMÉNAGEMENT DES HAUTS DU CHAZAL - TEMIS SANTÉ

**COMPTE RENDU ANNUEL AUX COLLECTIVITÉS
ÉTABLI AU 01/03/2025**

BILAN FINANCIER ARRÊTÉ AU 31.12.2024



I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le Conseil Municipal de la Ville de Besançon du 2 novembre 1998 a approuvé le dossier de création de la ZAC des Hauts du Chazal et a décidé de confier à la Société d'Équipement du Département du Doubs, devenue sedia fin 2017, la réalisation des aménagements de celle-ci dans le cadre de la convention de concession signée le 18 novembre et transmise à l'autorité de tutelle le 20 novembre 1998.

Cette opération a été lancée en vue de répondre aux besoins suscités par le développement d'un Pôle Santé à proximité immédiate de l'Hôpital Jean Minjoz. Le site, d'une surface totale d'environ 45 ha (dont 26 ha commercialisables), à vocation mixte, est destinée à l'accueil :

- des activités liées à la santé sur une surface totale commercialisable d'environ 11,5 ha.
- des logements sur une surface totale commercialisable d'environ 14,5 ha.

I.1) SYNTHÈSE DES FAITS MARQUANTS

Conformément aux décisions prises par les collectivités concédantes, la consultation d'une équipe de conception urbaine via un appel d'offre restreint a été menée en 2024, recueillant des candidatures de grandes qualités. À l'issue de la procédure, l'équipe emmenée par le cabinet Devillers & associés a remporté le marché qui lui a été notifié en novembre de la même année.

L'institut de Formation des Professionnels de Santé (IFPS) a été achevé en fin d'année 2024 et ouvrira ses portes en janvier 2025.

La première tranche de l'Espace Services Santé, nouveau bâtiment porté par Aktya, a été livrée au printemps 2024.

Reprise d'études par le porteur de projet Santelys pour la réalisation d'une clinique de dialyse rue Milleret.

La deuxième tranche du projet Bio-innovation a également fait l'objet d'une reprise d'étude qui s'est concrétisée par un dépôt de permis de construire en décembre 2024.

Le projet de logements « Nautria 2 » a connu des avancées notables avec le dépôt puis l'obtention de son permis de construire et un démarrage des travaux en novembre 2024.

I.2) SITUATION JURIDIQUE :

Par délibération du 18 novembre 1998, le Conseil Municipal de la Ville de Besançon a créé la ZAC des Hauts du Chazal et transmis le dossier en Préfecture le 20 novembre 1998.

Par délibération du Conseil Municipal du 15 mai 2000 le dossier de réalisation de la ZAC a été approuvé et transmis en Préfecture le 13 juin 2000.

Par délibération du 26 mars 2009, reçue en Préfecture du Doubs le 3 avril 2009, le Conseil Municipal a approuvé la modification du dossier de création, le bilan de la concertation préalable et le nouveau périmètre.

Un avenant n°1 à la convention de concession précisant les conditions de rémunération pour la mission de prospection commerciale a été approuvé par le Conseil Municipal de la Ville de Besançon le 15 mai 2000, signé le 6 juin et transmis en préfecture le 13 juin 2000.

Un avenant n°2 à la convention de concession, transformant notamment cette dernière en Convention Publique d'Aménagement (CPA) a fait l'objet d'une délibération de la Ville de Besançon en date du 20/11/2003 (visa préfectoral 28/11/2003) et également de la CAGB, devenue désormais G.B.M. depuis le 1er juillet 2019, en date du 19/12/03.

Depuis 2003, la Convention Publique d'Aménagement (C.P.A.) a fait l'objet de nombreux avenants.

Le dernier en date, l'avenant n°19, signé le 29/10/2024 et reçu en préfecture le 4 novembre, a traduit l'ensemble des évolutions apportées au secteur nord-est et plus globalement à la ZAC des Haut-du-Chazal telles que décidées par les collectivités (programmation du secteur nord-est, prorogation de la concession jusqu'au 18/11/2030, modifications des participations des collectivités et des rémunérations de sedia).

Le contexte opérationnel d'intervention :

La partie Activité est une compétence de la Communauté urbaine du Grand Besançon, devenue GBM, tandis que la partie Habitat est une compétence de la Ville de Besançon.

De ce fait, GBM et la Ville de Besançon sont considérées comme les autorités co-concédantes de l'opération d'aménagement de la ZAC des Hauts du Chazal.

Les engagements financiers des 2 collectivités en termes de participations d'équilibre à l'opération (engagements intégrant l'impact des subventions perçues au cours du C.P.E.R. État-Région entre 2007 et 2013), se répartissent initialement comme suit : 57 % pour GBM et 43 % pour Ville de Besançon.

Pour la lecture du présent document, il convient donc de préciser que le terme « concédant » désigne les deux collectivités co-concédantes concernées par l'opération au regard de leurs compétences respectives.

Le présent document précise successivement :

- L'état d'avancement physique de l'opération ;
- L'état de la commercialisation, y compris les perspectives de celle-ci ;
- Le bilan financier actualisé de l'opération d'aménagement y compris les échéanciers de dépenses et recettes établis à cette même date ;
- Les propositions aux collectivités concédantes.

II. ÉTAT D'AVANCEMENT PHYSIQUE DE L'OPÉRATION

II.1) ACQUISITIONS :

I.1.1 Acquisitions réalisées

Les terrains concernés par les projets en cours sont acquis.

I.1.2 Acquisitions restant à réaliser

Le bilan financier intègre toutefois une petite provision pour une éventuelle acquisition en fonction de l'évolution du projet d'aménagement définie par les 2 collectivités.

II.2) ETUDES :

Sedia a procédé à une étude de capacité et de constructibilité sur le grand tènement d'1,5 ha surplombant le tramway rue Paré. A la demande des collectivités, sedia a également livré un projet d'OAP pour les fonciers d'activité non encore construits.

II.3) TRAVAUX :

Sous Maîtrise d'œuvre principale de la Direction Grands Travaux, ont été réalisés en 2024 divers branchements et accès aux programmes immobiliers.

III. ÉTAT DE LA COMMERCIALISATION

L'état d'avancement constaté au présent bilan comprend les volets suivants :

- Situation et perspectives de commercialisation à court terme
 - Habitats privés et publics
 - Accueil d'entreprises
 - Immobilier de bureaux et d'accueil d'activités
- Bilan foncier des surfaces cédées
- Programmation prévisionnelle pour le secteur Habitat
- Programmation prévisionnelle pour le secteur Activité

III.1) SECTEUR HABITAT : « LES HAUTS DU CHAZAL »

III.1.1 Situation

Au 31/12/2024, sedia a commercialisé 19 programmes immobiliers :

a) Habitat privé

- 16 programmes immobiliers privés
- 919 logements
- 100 chambres en Résidence hôtelière (hôtel Zénitude)
- 600 m² de commerces et 600 m² de locaux d'activités associés à ces programmes.

Ce sont près de 1 000 logements privés qui auront été livrés sur le quartier à fin 2024.

L'opération Nautria 2 de 41 logements est en cours de construction.

Le dernier secteur à aménager de la ZAC, dit secteur nord-est, correspond à une programmation imaginée d'environ 300 - 350 logements.

Hors secteur nord-est, seule une opération d'habitat serait encore à initier sur un tènement foncier au nord de la ZAC, représentant moins d'une douzaine de logements.

b) Habitat public

- 3 programmes immobiliers
- Soit au total 135 logements publics locatifs correspondant à la compensation des logements démolis sur Planoise dans le cadre du Programme de Rénovation Urbaine.

III.1.2. Bilan global de commercialisation (logements privés et publics) :

GBH 1	Hauts de Chazal	60 logements	livré
GBH 2	Résidence Gaïa	35 logements	livré
ICADE	Orée de Chazal	82 logements	livré
ATIK	Résidence Belle vue	45 logements	livré
VILLA C	Clos Vesontio	26 logements	livré
CLOVIS	Villa Junon	12 logements	livré
Pierres et Territoires	Jardins des lys	57 logements	livré
SCCV UTOPIA	UTOPIA tranche 1	86 logements	livré
EDIFIPIERRE	Horizon nature	60 logements	livré
SCCV UTOPIA	UTOPIA tranche 2	106 logements	livré
ALTER IMMO	Résidence l'Epsilon	42 logements	livré
SCCV UTOPIA	Résidence Hélia	51 logements	livré
SCCV UTOPIA	Résidence Nautria	161 logements	livré
Carré de l'habitat	Les Carrés K'Ducées	16 logements	livré
SCCV UTOPIA	Nautria 2	41 logements	en cours de construction

TOTAL = 1054 logements et 100 chambres

Ces 1 054 logements représentent une surface développée globale de 63 800 m² SDP.

La programmation totale prévisionnelle représente environ 1350 logements.

III.2) SECTEUR ACTIVITÉ : "TEMIS SANTÉ"

III.2.1) Situation

a) Cession de terrains aux entreprises

La commercialisation des fonciers d'activité est à l'œuvre depuis 2025.

Plusieurs entreprises se sont implantées sur Temis Santé :

Entreprise	Emprise foncière en m ²	m ² SDP développée	Année
Ambulances Bonnet	3 300	1 000	2006
LPA	4 500	1 500	2013
FCI Production	3 400	1 600	2014
RD Biotech 1	4 700	1 300	2021
RD Biotech 2	2 400	1 300	2022
Total	18 300	6 700	



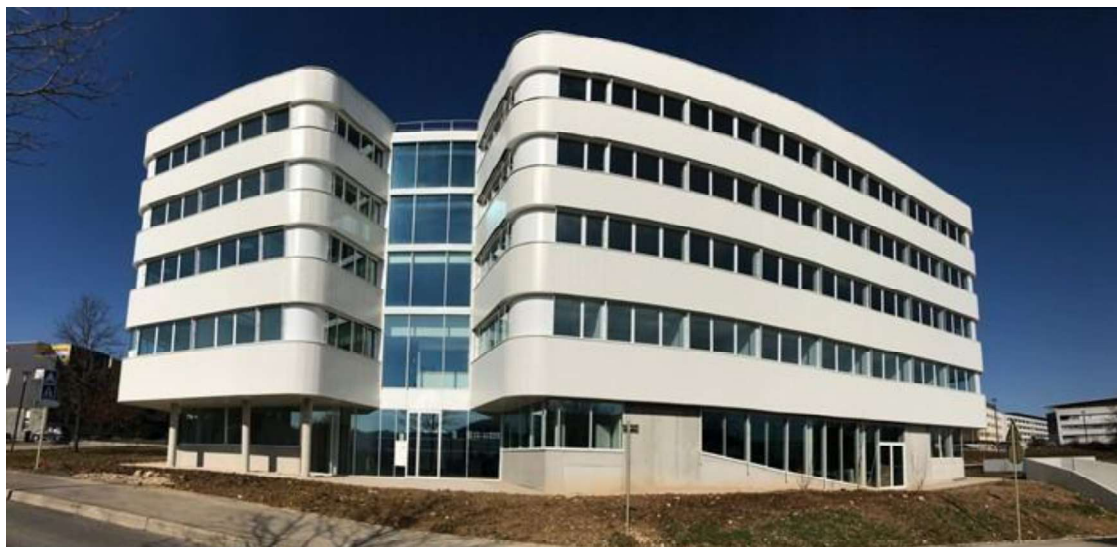
Le premier bâtiment de RD Biotech

b) Immobilier de bureaux et accueil d'activités

Plusieurs programmes tertiaires ont été réalisés depuis 2005 et sont récapitulés dans le tableau suivant :

Bâtiment	Emprise foncière en m ²	m ² SDP développée	Année
Euromédecine	400	2 700	2008
Bioparc	1 900	1 500	2011
Bioparc 2	1 500	1 600	2014
Bio-Innovation 1	3 000	3 800	2021
Total	6 800	6 600	

Les agglomérations attractives sur le plan du développement économique cherchent à créer des écosystèmes d'innovation au sein desquels les entreprises et les établissements d'enseignement supérieur et de recherche puisent ensemble des idées et des ressources pour nourrir le développement d'activités de haute valeur ajoutée. Plusieurs études ont permis de confirmer l'opportunité de réaliser un équipement support de cet écosystème d'innovations. Cela s'est traduit par la réalisation du bâtiment Bio-Innovation livré en 2021.



Bio-innovation 1

c) Les équipements

l'EHPAD Residalya :



Sedia a signé en mars 2009, l'acte de vente d'un terrain de 4.536 m² pour la réalisation d'un EHPAD de 82 lits par la société RESIDALYA. L'équipement a été inauguré en juin 2011.

Depuis, l'établissement a ouvert fin 2018 une extension de son établissement pour une unité Alzheimer et pour un EHPA de 25 lits.

L'Institut de Formation des Professions de la Santé (l'I.F.P.S.) :

Sedia a signé avec la Région Bourgogne Franche-Comté en mars 2020 un acte de vente pour l'implantation de l'I.F.P.S. à l'angle des rues Paré et Dolto et sur un tènement foncier de 10.550 m².

Le bâtiment a été livré en 2024.



II.2.2 : Programmation activité :

6,8 hectares de foncier sont encore cessibles en activité (en jaune sur la carte ci-dessous). Différents projets sont actuellement à l'étude sur environ 1,9 hectares. Les surfaces nettes disponibles sont donc de 4,9 hectares.



Plusieurs projets d'implantation sont en cours :

La très forte croissance de RD Biotech les a conduits à travailler sur un troisième bâtiment de 1 300 m² SDP dont le permis de construire a été obtenu le 23.01.24.

Le laboratoire LPA étudie une extension de plusieurs milliers de m² SDP sur le foncier de 4 000 m² compris entre son bâtiment et RD Biotech.

Santelys a pour projet la création d'un centre de dialyse rue Milleret. Le dépôt d'un permis de construire est envisagé début 2025.

La deuxième tranche de Bio-innovation a fait l'objet d'un dépôt de permis de construire en cours d'instruction.

Sedia a présenté aux collectivités une proposition d'intervention en association avec la SEM Aktya, pour la réalisation d'un programme immobilier de 2 900m² SDP sur une parcelle de 3000m² dénommé "Espace santé services". Le bâtiment A de 2000m² a été inauguré en mars 2024.

III.3) : BILAN FONCIER DE COMMERCIALISATION :

135 207 m² de terrains (environ 13,5 ha) ont été commercialisés, dont :

Habitat : 88 286 m²

- pour les programmes d'habitat privé : 73.941 m²,
- pour les programmes d'habitat public : 14.345 m²

Activités : 46 921 m²

- pour les programmes d'accueil d'entreprises : 24247m² (Bonnet, LPA et Aktya pour FCI, RD Biotech 1 et 2, Espace Services Santé)
- pour les programmes immobiliers tertiaires ou apparentés : 5.782 m² (EUROMEDECINE, BIOPARC et BIOPARC 2)
- pour l'EHPAD : 6.216 m²
- pour l'IFPS : 10.676 m²

Environ 10,8ha de terrains restent encore disponibles en commercialisation dont :

- 4,1 ha pour des programmes d'habitat, soit tout le secteur Nord-Est de la zone
- 6,7 ha pour des programmes d'activité.

IV. BILAN FINANCIER DE L'OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT

Le bilan révisé de l'opération d'aménagement prend en compte les dépenses réglées et recettes perçues au 31.12.2024.

IV.1) BILAN ACTUALISÉ H.T. :

Le bilan révisé fait apparaître l'avancement financier suivant :

DEPENSES HT

MONTANT TOTAL DES DÉPENSES ----->	54 000 K€ HT
dont déjà réalisées ----->	37 185 K€ HT

RECETTES HT

MONTANT TOTAL DES RECETTES ----->	54 000 K€ HT
dont déjà réalisées ----->	37 041 K€ HT

Le montant du CRAC au 31.12.2023 s'élevait à 53 543K€ HT, soit un écart de 456K€.

COMPARAISONS AVEC LE DERNIER BILAN APPROUVÉ

IV.1.1 : évolution des dépenses : +456 K€ HT

BILAN GLOBAL HDC	Bilan du CRAC au 31/12/2023	Bilan global au 31/12/2024	Ecart
DEPENSES	53 543 K€	54 000 K€	456 K€
ACQUISITIONS	3 141 K€	3 141 K€	0 K€
ETUDES	1 526 K€	1 549 K€	23 K€
TRAVAUX	38 292 K€	38 617 K€	325 K€
FRAIS DIVERS	795 K€	865 K€	70 K€
FRAIS FINANCIERS	4 372 K€	4 372 K€	0 K€
REMUNERATIONS SOCIETE	4 342 K€	4 380 K€	38 K€
FONDS DE CONCOURS	249 K€	249 K€	0 K€
MAITRISE D'ŒUVRE COLLECTIVITE	827 K€	827 K€	0 K€

a) Acquisition : pas d'évolution

Pas de modification au vu du fait que l'intégralité des terrains nécessaires au projet d'aménagement ont été acquis par sedia.

b) Etudes : +23 K€

Réévaluation des besoins en géomètre au regard des travaux restant à réaliser.

c) Travaux et honoraires : +325 K€

Réévaluation de l'enveloppe consacrée aux travaux d'entretien au regard des travaux restant à réaliser : +36K€

Passation du nouveau marché de maîtrise d'œuvre réseaux secs et réévaluation des honoraires techniques (hors secteur nord-est) : +35K€ HT.

Ajustement des montants de maîtrise d'œuvre pour intégrer le marché de Devillers sur le secteur nord-est : +303K€. Les collectivités concédantes ont notamment fait le choix d'intégrer des missions complémentaires (traitement des espaces privés notamment) et de retenir une offre de grande qualité.

Ajustement des estimatifs travaux relatifs au secteur nord-est en fonction des estimatifs au ratio de Devillers issue de leur faisabilité de février 2025 : -49K€.

d) Frais divers : +70 K€

Actualisation de certains postes (frais de publicité, impôts fonciers, taxes) au regard des éléments consommés et des années restantes.

e) Frais financiers : pas d'évolution

f) Rémunération société : + 38 K€

L'application des conditions de rémunération du traité de concession, en particulier de la formule de rémunération sur dépenses, entraîne cette hausse.

g) Fonds de concours : pas d'évolution

Il s'agit d'un fonds de concours à verser à l'opération TEMIS microtechniques conformément à la décision du groupe de pilotage de TEMIS au titre de la globalisation et de la mutualisation des prestations de commercialisation et de la mission de prospection confiées à la sedia sur les 2 sites technopolitains.

La gestion financière de ce fonds de concours s'est achevée fin 2018.

h) Maîtrise d'œuvre collectivité : pas d'évolution

IV.1.2 : évolution des recettes : +4895 K€ HT

BILAN GLOBAL HDC	Bilan du CRAC au 31/12/2023	Bilan global au 31/12/2024	Ecart
RECETTES	53 543 K€	54 000 K€	456 K€
RECETTES TIERS	24 922 K€	25 343 K€	421 K€
RECETTES CONCEDANTS	21 957 K€	21 957 K€	0 K€
<i>Participations GBM</i>	6 029 K€	6 029 K€	0 K€
<i>Participations Ville de Besançon</i>	4 873 K€	4 873 K€	0 K€
<i>Cession d'ouvrages collectivité</i>	11 055 K€	11 055 K€	0 K€
SUBVENTIONS	5 311 K€	5 311 K€	0 K€
PARTICIPATION SMAIBO	177 K€	177 K€	0 K€
PRODUITS FINANCIERS	350 K€	386 K€	35 K€
APPORT EN NATURE COLLECTIVITE	827 K€	827 K€	0 K€

a) Cession aux tiers : +421 K€

Rubrique habitat : + 421K€

- Une meilleure valorisation foncière sur le programme « Natura 2 » pour +135K€ (sedia a imposé à l'acquéreur des prix de cession au m² supérieurs au montant du bilan CRAC au 31/12/2023). En effet, le bilan intégrait de façon prudentielle une recette pour un programme social porté par le précédent prospect (ADIM). Le projet Natura 2 comprenant désormais un programme d'accession libre, la charge foncière a donc été réévaluée en conséquence.
- Ajustements programmatiques sur le secteur nord-est au regard de la faisabilité proposée par Devillers en février 2025 : +286K€

Rubrique activité : Pas d'évolution

Rubriques autres-produits : Pas d'évolution

b) Engagement des co-concédants : pas d'évolution

L'effort global de GBM et de la Ville est maintenu au même niveau que le précédent bilan approuvé, soit 21.957K€ HT (hors participation en nature liée à la mission de Maîtrise d'œuvre de la Direction Grands Travaux).

c) Subventions : pas d'évolution

d) Participation du SMAIBO : pas d'évolution

e) Autres produits : +35 K€

Perceptions de produits financiers complémentaires.

f) Apport en nature des collectivités : pas d'évolution**IV.3. TRESORERIE :**

Un seul emprunt est en cours, à savoir l'emprunt de 2.500.000 € pour une durée de 7 ans auprès de la CDC / Banque des Territoires. L'emprunt a été encaissé en janvier 2019.

V. PERSPECTIVES

Le projet du SNE actuellement à l'étude est ambitieux et projette la réalisation d'environ 300 à 350 logements ainsi que d'un parc des dolines permettant d'offrir aux usagers du secteur (habitants des Hauts-du-Chazal, salariés de Temis Santé et du CHU, etc.) un espace de détente qui manque fortement sur ce quartier.

Les études urbaines en cours sur le secteur nord-est vont permettre d'aboutir à un avant-projet (AVP) stabilisé pour le troisième trimestre de 2025. Ce travail d'AVP intègre en particulier la précision des estimatifs travaux, principal poste de dépenses sur cette opération d'aménagement.

La nature karstique du secteur est un point de vigilance pouvant potentiellement impacter la constructibilité du secteur qui sera levé lors des études en cours.

Dans le courant de 2025, sedia va engager un test opérateurs auprès de différents promoteurs afin d'analyser l'adéquation entre les cibles imaginées pour le secteur nord-est et le marché.

Ces deux éléments – conception AVP et test opérateurs – permettront de stabiliser le bilan du secteur nord-est.

Le calendrier de la mise en œuvre du secteur nord-est prévoit un démarrage des travaux en 2026 pour une ouverture des espaces publics en 2027 et l'installation des premiers habitants en 2028.

Dans le cadre de sa stratégie relative au développement économique et à la raréfaction du foncier, GBM devrait délibérer en juin 2025 en faveur d'une hausse des tarifs de cession des fonciers économiques sur la ZAC des Hauts-du-Chazal. Cette évolution aura une traduction positive quant à l'équilibre financier de la ZAC des Hauts-du-Chazal. Le présent document étant établi au 31 mai 2024, ces traductions financières seront intégrées au prochain CRAC.

VI. PROPOSITIONS

Il est proposé aux Collectivités concédantes :

- 1) d'approuver le présent bilan prévisionnel révisé au 31.12.2024 de l'opération d'aménagement pour un montant de 54 000 K€ HT.
- 2) d'approuver un engagement des co-concédants identique à celui du précédent CRAC validé, qui ressort à 22 784K€ HT dont 21 957 K€ HT en participations et vente d'ouvrages et 827 K€ HT en participation en nature des Collectivités pour la mission de Maîtrise d'œuvre des travaux d'aménagement.

ANNEXE : COMPARATIF DES BILANS FINANCIERS ENTRE LE CRAC au 31.12.2024 ET LE CRAC au 31.12.2004

	Bilan global au 31/12/2024	Bilan du CRAC au 31/12/2004	écart	%
DEPENSES	54 000 K€	42 942 K€	11 058 K€	26%
ACQUISITIONS	3 141 K€	3 341 K€	-200 K€	-6%
ETUDES	1 549 K€	337 K€	1 212 K€	360%
TRAVAUX	38 617 K€	29 003 K€	9 614 K€	33%
FRAIS DIVERS	865 K€	396 K€	469 K€	118%
FRAIS FINANCIERS	4 372 K€	5 823 K€	-1 451 K€	-25%
REMUNERATIONS SOCIETE	4 380 K€	3 019 K€	1 361 K€	45%
FONDS DE CONCOURS	249 K€	325 K€	-76 K€	-23%
MAITRISE D'ŒUVRE COLLECTIVITE	827 K€	697 K€	130 K€	19%

	Bilan global au 31/12/2024	Bilan du CRAC au 31/12/2004	écart	%
RECETTES	54 000 K€	42 942 K€	11 058 K€	26%
RECETTES TIERS	25 343 K€	3 341 K€	22 002 K€	659%
RECETTES CONCEDANTS	21 957 K€	337 K€	21 620 K€	6416%
<i>Participations GBM</i>	6 029 K€	29 003 K€	-22 974 K€	-79%
<i>Participations Ville de Besançon</i>	4 873 K€	396 K€	4 477 K€	1131%
<i>Cession d'ouvrages collectivité</i>	11 055 K€	5 823 K€	5 232 K€	90%
SUBVENTIONS	5 311 K€	3 019 K€	2 292 K€	76%
PARTICIPATION SMAIBO	177 K€	325 K€	-148 K€	-46%
PRODUITS FINANCIERS	386 K€	697 K€	-311 K€	-45%
APPORT EN NATURE COLLECTIVITE	827 K€	325 K€	502 K€	154%

CONCESSION D'AMÉNAGEMENT DES HAUTS DU CHAZAL - TEMIS SANTÉ
BILAN FINANCIER RÉVISÉ AU 31 DÉCEMBRE 2024

BILAN GLOBAL HDC	Bilan du CRAC au 31/12/2023	Bilan global au 31/12/2024	Ecart	dépenses 2 024	réalisé au 31/12/2024	2 025	2 026	au-delà
DEPENSES	53 543 277	53 999 575	456 298	197 436	37 185 093	793 200	711 965	15 309 317
ACQUISITIONS	3 141 014	3 141 014	0	0	3 118 421	0	0	22 593
Acquisitions concédant	180 654	180 654	0	0	163 509	0	0	17 145
Acquisitions terrain concédant	180 654	180 654	0	0	163 509	0	0	17 145
Acquisitions terrains tiers	2 757 133	2 757 133	0	0	2 757 133	0	0	0
Acquisitions terrains tiers	545 248	545 248	0	0	545 248	0	0	0
Acquisitions expro	2 211 885	2 211 885	0	0	2 211 885	0	0	0
Frais d'acquisition	84 227	84 227	0	0	80 846	0	0	3 381
Frais de notaire / acq tiers	19 932	19 932	0	0	19 485	0	0	447
Frais de procédure d'expro / acq tiers	57 295	57 295	0	0	55 554	0	0	1 741
Frais d'acquisition / terrain concédant	7 000	7 000	0	0	5 807	0	0	1 193
Indemnités	119 000	119 000	0	0	116 933	0	0	2 067
Autres frais et indemnités	119 000	119 000	0	0	116 933	0	0	2 067
ETUDES	1 526 015	1 549 015	23 000	37 125	1 196 418	102 000	85 000	115 587
Frais de géomètre	176 516	199 516	23 000	0	124 526	25 000	8 000	41 990
Études de sols	180 000	180 000	0	2 500	124 911	22 000	22 000	11 089
Autres études tiers	1 128 499	1 128 499	0	34 625	981 883	50 000	50 000	46 616
Frais d'avocats et de contentieux	41 000	41 000	0	0	15 108	5 000	5 000	15 892
TRAVAUX	38 291 706	38 616 778	325 072	44 531	26 210 701	471 700	481 700	11 452 677
TX mise en état des sols	148 918	2 198 133	2 049 215	0	148 918	0	0	2 049 215
Travaux assainissement	2 715 000	3 080 234	365 234	0	2 615 038	20 000	20 000	425 196
Travaux eau	2 115 000	2 312 227	197 227	0	2 055 160	10 000	10 000	237 067
Travaux voirie	18 692 696	13 229 570	-5 463 126	0	9 971 100	50 000	50 000	3 158 470
Travaux réseaux secs	2 585 000	3 150 703	565 703	15 592	2 286 529	20 000	20 000	824 174
Travaux chauffage collectif y c. MOE	7 960 200	8 571 688	611 488	6 617	6 367 407	50 000	50 000	2 104 280
Travaux paysagers et gestion urbaine	2 828 862	4 489 846	1 660 984	5 832	2 392 254	20 000	20 000	2 057 591
Honoraires techniques	1 246 029	1 584 377	338 348	16 490	374 295	301 700	311 700	596 682
SPS	168 677	170 736	2 059	0	57 458	1 700	1 700	109 878
Bureau de Contrôle	7 000	7 000	0	0	5 800	0	0	1 200
Honoraires MOe passage inf et parvis	207 937	207 937	0	0	207 937	0	0	0
Honoraires MOe réseaux élec	157 000	190 000	33 000	16 490	99 100	0	10 000	80 900
Autres Honoraires de M.Oeuvre	705 415	1 008 704	303 289	0	4 000	300 000	300 000	404 704
FRAIS DIVERS	795 000	865 000	70 000	14 570	576 158	33 000	38 000	267 852
Communication, publicité	363 000	380 000	17 000	4 406	228 513	15 000	20 000	116 487
Impôts fonciers	141 000	155 000	14 000	4 000	112 189	5 000	5 000	32 811
Frais divers	187 000	187 000	0	720	111 542	7 000	7 000	61 458
Taxe sur participations non taxables	66 000	105 000	39 000	5 444	51 632	6 000	6 000	41 368
Taxe ORGANIC	38 000	38 000	0	0	22 272	0	0	15 728
FRAIS FINANCIERS	4 372 078	4 372 078	0	7 936	2 533 593	20 000	20 000	1 798 485
Frais financiers court terme	640 000	640 000	0	7 936	389 670	20 000	20 000	210 330
Frais financiers long terme	3 714 000	3 714 000	0	0	2 131 125	0	0	1 582 875
Commissions bancaires	18 078	18 078	0	0	12 798	0	0	5 280
REMUNERATIONS SOCIETE	4 341 961	4 380 186	38 225	93 275	3 300 930	166 500	87 265	825 491
Rémunération sur acquisitions	197 529	197 529	0	0	196 174	0	0	1 356
Rémunération sur dépenses	2 738 047	2 750 852	12 804	65 735	2 190 933	66 500	67 265	426 154
Rémunération sur recettes	1 195 495	1 220 916	25 421	27 540	872 934	0	0	347 982
Rémunération de clôture	50 000	50 000	0	0	0	0	0	50 000
Autres rémunérations	160 889	160 889	0	0	40 889	100 000	20 000	0
FONDS DE CONCOURS	248 872	248 872	0	0	248 872	0	0	0
Fonds concours versés	325 372	325 372	0	0	325 372	0	0	0
Transferts fonciers	-76 500	-76 500	0	0	-76 500	0	0	0
MAITRISE D'ŒUVRE COLLECTIVITE	826 632	826 632	0	0	0	0	0	826 632
Honoraires de Maitrise d'oeuvre	826 632	826 632	0	0	0	0	0	826 632

BILAN GLOBAL HDC	Bilan du CRAC au 31/12/2023	Bilan global au 31/12/2024	Ecart
RECETTES	53 543 277	53 999 575	456 298
RECETTES TIERS	24 921 612	25 342 689	421 076
Cession terrains logements publics	1 664 306	1 583 552	-80 754
Cessions logements privés	13 721 903	14 185 354	463 450
Cession terrains équipements (IFPS)	1 007 500	1 007 500	0
Cession terrains pour activité commerciale	167 388	167 388	0
Cession terrains activité de production	3 176 697	3 176 697	0
Cession bureaux et programmes tertiaires	3 145 107	3 145 107	0
Cession établissement spécialisé - EHPAD, internat CHU	1 619 460	1 657 820	38 360
Autres produits	419 252	419 272	20
RECETTES CONCEDANTS	21 957 312	21 957 312	0
Participations GBM	6 029 150	6 029 150	0
Autre participation /ouvrages	600 000	600 000	0
Participation / divers travaux rue Paré	600 000	600 000	0
Participation d'équilibre au bilan	5 429 150	5 429 150	0
Participation d'équilibre au bilan financier hors NE	2 508 943	2 508 943	0
Participation d'équilibre au bilan financier NE	2 920 207	2 920 207	0
Participations Ville de Besançon	4 872 833	4 872 833	0
Participations diverses	4 872 833	4 872 833	0
Participation d'équilibre au bilan financier hors NE	1 791 612	1 791 612	0
Participation d'équilibre au bilan financier NE	2 202 963	2 202 963	0
Participation aux équipements publics	878 258	878 258	0
Cession d'ouvrages collectivité	11 055 329	11 055 329	0
Cessions d'ouvrages / Assainissement	2 560 382	2 560 382	0
Cessions d'ouvrages / Eau potable	1 975 687	1 975 687	0
Cessions d'ouvrages / Chauffage collectif	6 519 260	6 519 260	0
SUBVENTIONS	5 310 739	5 310 739	0
Subvention SMAIBO	4 625	4 625	0
Subvention FEDER	1 645 236	1 645 236	0
Subvention FNA DT	1 168 133	1 168 133	0
Subvention Région	936 209	936 209	0
Subvention CG25	125 000	125 000	0
Subvention ANRU	621 871	621 871	0
Subvention FEDER/Passage Inférieur	500 000	500 000	0
Subvention ADEME Réseau de chaleur	309 665	309 665	0
PARTICIPATION SMAIBO	176 592	176 592	0
PRODUITS FINANCIERS	350 389	385 610	35 221
Produits financiers	350 389	385 610	35 221
APPORT EN NATURE COLLECTIVITE	826 632	826 632	0
Moe. Direction Grands Travaux	471 314	471 314	0
Apport en nature Ville	355 318	355 318	0

RESULTAT D'EXPLOITATION =	0	0	
---------------------------	---	---	--

BILAN GLOBAL HDC	Bilan du CRAC au 31/12/2023	Bilan global au 31/12/2024	Ecart
TABLEAU DE TRÉSORERIE	31/12/2023	31/12/2024	
DÉCAISSEMENTS	58 204 522	58 660 820	456 298
dépenses d'opération	53 543 277	53 999 575	456 298
remboursements des avances GBM	2 151 245	2 151 245	0
remboursements des emprunts vivants	2 500 000	2 500 000	0
remboursement des cautions reçues	10 000	10 000	0
ENCAISSEMENTS	58 204 522	58 660 820	456 298
recettes d'opération	53 543 277	53 999 575	456 298
encaissement des avances GBM	2 151 245	2 151 245	0
encaissements des emprunts vivants	2 500 000	2 500 000	0
dépôts et cautionnements reçus	10 000	10 000	0
TRÉSORERIE PÉRIODE	0	0	0

TRÉSORERIE CUMULÉE	0	0	0
--------------------	---	---	---

Recettes	réalisé au			
2 024	31/12/2024	2 025	2 026	au-delà
90 321	37 041 337	1 415 517	1 096 513	14 446 208
55 100	14 671 285	524 924	205 920	9 940 559
0	906 539	0	0	677 014
55 080	8 909 740	403 920	0	4 871 694
0	1 007 500	0	0	0
0	167 388	0	0	0
0	1 080 781	121 004	205 920	1 768 992
0	770 607	0	0	2 374 500
0	1 409 460	0	0	248 360
20	419 272	0	0	0
0	16 669 110	890 593	890 593	3 507 017
0	3 795 871	450 000	450 000	1 333 279
0	600 000	0	0	0
0	600 000	0	0	0
0	3 195 871	450 000	450 000	1 333 279
0	2 508 943	0	0	0
0	686 928	450 000	450 000	1 333 279
0	2 669 870	440 593	440 593	1 321 778
0	2 669 870	440 593	440 593	1 321 778
0	1 791 612	0	0	0
0	0	440 593	440 593	1 321 777
0	878 258	0	0	0
0	10 203 369	0	0	851 960
0	2 560 382	0	0	0
0	1 975 687	0	0	0
0	5 667 300	0	0	851 960
0	5 138 739	0	0	172 000
0	4 625	0	0	0
0	1 645 236	0	0	0
0	1 168 133	0	0	0
0	936 209	0	0	0
0	125 000	0	0	0
0	621 871	0	0	0
0	500 000	0	0	0
0	137 665	0	0	172 000
0	176 592	0	0	0
35 221	385 610	0	0	0
35 221	385 610	0	0	0
0	0	0	0	826 632
0	0	0	0	471 314
0	0	0	0	355 318

-107 115	-143 757	622 317	384 548	-863 108
----------	----------	---------	---------	----------

	réalisé au			
2 024	31/12/2024	2 025	2 026	au-delà
709 159	41 087 162	1 298 435	965 907	15 309 317
197 436	37 185 093	793 200	711 965	15 309 317
0	2 151 245	0	0	0
501 723	1 740 823	505 235	253 942	0
10 000	10 000	0	0	0
90 321	41 702 582	1 415 517	1 096 513	14 446 208
90 321	37 041 337	1 415 517	1 096 513	14 446 208
0	2 151 245	0	0	0
0	2 500 000	0	0	0
0	10 000	0	0	0
-618 838	615 420	117 082	130 606	-863 108

-618 838	615 420	732 502	863 109	0
----------	---------	---------	---------	---

CONCESSION D'AMÉNAGEMENT DES HAUTS DU CHAZAL - TEMIS SANTÉ
BILAN FINANCIER RÉVISÉ AU 31 DÉCEMBRE 2024

HORS SECTEUR NORD EST	Bilan du CRAC au 31/12/2023	Bilan actualisé au 31/12/2024	Ecart HORS SNE	dépenses 2 024	réalisé au 31/12/2024	2 025	2 026	au-delà
DEPENSES	41 191 103	41 361 344	170 241	197 436	37 185 093	304 200	247 465	3 624 586
ACQUISITIONS	3 141 014	3 141 014	0	0	3 118 421	0	0	22 593
Acquisitions concédant	180 654	180 654	0	0	163 509	0	0	17 145
Acquisitions terrain concédant	180 654	180 654	0		163 509			17 145
Acquisitions terrains tiers	2 757 133	2 757 133	0	0	2 757 133	0	0	0
Acquisitions terrains tiers	545 248	545 248	0		545 248			0
Acquisitions expro	2 211 885	2 211 885	0		2 211 885			0
Frais d'acquisition	84 227	84 227	0	0	80 846	0	0	3 381
Frais de notaire / acq tiers	19 932	19 932	0		19 485			447
Frais de procédure d'expro / acq tiers	57 295	57 295	0		55 554			1 741
Frais d'acquisition / terrain concédant	7 000	7 000	0		5 807			1 193
Indemnités	119 000	119 000	0	0	116 933	0	0	2 067
Autres frais et indemnités	119 000	119 000	0		116 933			2 067
ETUDES	1 316 015	1 339 015	23 000	37 125	1 196 418	22 000	17 000	53 587
Frais de géomètre	136 516	159 516	23 000		124 526	10 000	5 000	19 990
Études de sols	130 000	130 000	0	2 500	124 911	2 000	2 000	1 089
Autres études tiers	1 028 499	1 028 499	0	34 625	981 883	10 000	10 000	26 616
Frais d'avocats et de contentieux	21 000	21 000	0		15 108			5 892
TRAVAUX	29 339 718	29 408 701	68 984	44 531	26 210 701	171 700	171 700	2 854 600
TX mise en état des sols	148 918	148 918	0	0	148 918	0	0	0
Travaux assainissement	2 715 000	2 715 000	0	0	2 615 038	20 000	20 000	59 962
Travaux eau	2 115 000	2 115 000	0	0	2 055 160	10 000	10 000	39 840
Travaux voirie	11 745 000	11 745 000	0	0	9 971 100	50 000	50 000	1 673 900
Travaux réseaux secs	2 585 000	2 585 000	0	15 592	2 286 529	20 000	20 000	258 471
Travaux chauffage collectif y c. MOE	6 985 000	6 985 000	0	6 617	6 367 407	50 000	50 000	517 593
Travaux paysagers et gestion urbaine	2 628 862	2 664 846	35 984	5 832	2 392 254	20 000	20 000	232 591
Honoraires techniques	416 937	449 937	33 000	16 490	374 295	1 700	1 700	72 242
SPS	90 000	90 000	0		57 458	1 700	1 700	29 142
Bureau de Contrôle	7 000	7 000	0		5 800			1 200
Honoraires MOe passage inf et parvis	207 937	207 937	0		207 937			0
Honoraires MOe réseaux élec	107 000	140 000	33 000	16 490	99 100			40 900
Autres Honoraires de M.Oeuvre	5 000	5 000	0		4 000			1 000
FRAIS DIVERS	640 000	710 000	70 000	14 570	576 158	24 000	24 000	135 852
Communication, publicité	273 000	290 000	17 000	4 406	228 513	10 000	10 000	41 487
Impôts fonciers	121 000	135 000	14 000	4 000	112 189	4 000	4 000	14 811
Frais divers	157 000	157 000	0	720	111 542	5 000	5 000	35 458
Taxe sur participations non taxables	51 000	90 000	39 000	5 444	51 632	5 000	5 000	28 368
Taxe ORGANIC	38 000	38 000	0		22 272			15 728
FRAIS FINANCIERS	3 072 078	3 072 078	0	7 936	2 533 593	20 000	20 000	498 485
Frais financiers court terme	640 000	640 000	0	7 936	389 670	20 000	20 000	210 330
Frais financiers long terme	2 414 000	2 414 000	0		2 131 125			282 875
Commissions bancaires	18 078	18 078	0		12 798			5 280
REMUNERATIONS SOCIETE	3 433 406	3 441 664	8 258	93 275	3 300 930	66 500	14 765	59 469
Rémunération sur acquisitions	197 529	197 529	0		196 174			1 356
Rémunération sur dépenses	2 272 198	2 272 198	0	65 735	2 190 933	66 500	14 765	0
Rémunération sur recettes	872 790	881 048	8 258	27 540	872 934	0	0	8 114
Rémunération de clôture	50 000	50 000	0		0			50 000
Autres rémunérations	40 889	40 889	0		40 889			0
FONDS DE CONCOURS	248 872	248 872	0	0	248 872	0	0	0
Fonds concours versés	325 372	325 372	0		325 372			0
Transferts fonciers	-76 500	-76 500	0		-76 500			0
MAITRISE D'ŒUVRE COLLECTIVITE	0	0	0	0	0	0	0	0
Honoraires de Maitrise d'oeuvre	0	0	0		0			0

HORS SECTEUR NORD EST	Bilan du CRAC au 31/12/2023	Bilan actualisé au 31/12/2024	Ecart HORS SNE
RECETTES	41 191 103	41 361 344	170 241
RECETTES TIERS	19 543 200	19 678 220	135 020
Cession terrains logements publics	906 539	906 539	0
Cessions logements privés	9 311 259	9 446 259	135 000
Cession terrains équipements (IFPS)	1 007 500	1 007 500	0
Cession terrains pour activité commerciale	167 388	167 388	0
Cession terrains activité de production	3 176 697	3 176 697	0
Cession bureaux et programmes tertiaires	3 145 107	3 145 107	0
Cession établissement spécialisé - EHPAD, internat CHU	1 409 460	1 409 460	0
Autres produits	419 252	419 272	20
RECETTES CONCEDANTS	15 982 182	15 982 182	0
Participations GBM	3 108 943	3 108 943	0
Autre participation /ouvrages	600 000	600 000	0
Participation / divers travaux rue Paré	600 000	600 000	0
Participation d'équilibre au bilan	2 508 943	2 508 943	0
Participation d'équilibre au bilan financier hors NE	2 508 943	2 508 943	0
Participation d'équilibre au bilan financier NE			0
Participations Ville de Besançon	2 669 870	2 669 870	0
Participations diverses	2 669 870	2 669 870	0
Participation d'équilibre au bilan financier hors NE	1 791 612	1 791 612	0
Participation d'équilibre au bilan financier NE			0
Participation aux équipements publics	878 258	878 258	0
Cession d'ouvrages collectivité	10 203 369	10 203 369	0
Cessions d'ouvrages / Assainissement	2 560 382	2 560 382	0
Cessions d'ouvrages / Eau potable	1 975 687	1 975 687	0
Cessions d'ouvrages / Chauffage collectif	5 667 300	5 667 300	0
SUBVENTIONS	5 138 739	5 138 739	0
Subvention SMAIBO	4 625	4 625	0
Subvention FEDER	1 645 236	1 645 236	0
Subvention FNADT	1 168 133	1 168 133	0
Subvention Région	936 209	936 209	0
Subvention CG25	125 000	125 000	0
Subvention ANRU	621 871	621 871	0
Subvention FEDER/Passage Inférieur	500 000	500 000	0
Subvention ADEME Réseau de chaleur	137 665	137 665	0
PARTICIPATION SMAIBO	176 592	176 592	0
			0
PRODUITS FINANCIERS	350 389	385 610	35 221
Produits financiers	350 389	385 610	35 221
APPORT EN NATURE COLLECTIVITE	0	0	0
Moe. Direction Grands Travaux	0	0	0
Apport en nature Ville	0	0	0

RESULTAT D'EXPLOITATION	0	0	
--------------------------------	----------	----------	--

HORS SECTEUR NORD EST	Bilan du CRAC au 31/12/2023	Bilan actualisé au 31/12/2024	Ecart
TABLEAU DE TRÉSORERIE	31/12/2023	31/12/2024	HORS SNE
DÉCAISSEMENTS	45 852 348	46 022 589	170 241
dépenses d'opération	41 191 103	41 361 344	170 241
remboursements des avances GBM	2 151 245	2 151 245	0
remboursements des emprunts vivants	2 500 000	2 500 000	0
remboursement des cautions reçues	10 000	10 000	0
ENCAISSEMENTS	45 852 348	46 022 589	170 241
recettes d'opération	41 191 103	41 361 344	170 241
encaissement des avances GBM	2 151 245	2 151 245	0
encaissements des emprunts vivants	2 500 000	2 500 000	0
dépôts et cautionnements reçus	10 000	10 000	0
TRÉSORERIE PÉRIODE			

TRÉSORERIE CUMULÉE	0	0	
---------------------------	----------	----------	--

Recettes	réalisé au			
2 024	31/12/2024	2 025	2 026	au-delà
90 321	36 354 409	524 924	205 920	4 276 091
55 100	14 671 285	524 924	205 920	4 276 091
	906 539			0
55 080	8 909 740	403 920		132 599
	1 007 500			0
	167 388			0
	1 080 781	121 004	205 920	1 768 992
	770 607			2 374 500
	1 409 460			0
20	419 272			0
0	15 982 182	0	0	0
0	3 108 943	0	0	0
0	600 000	0	0	0
	600 000			0
0	2 508 943	0	0	0
	2 508 943			0
				0
0	2 669 870	0	0	0
0	2 669 870	0	0	0
	1 791 612		0	0
	0			0
	878 258			0
0	10 203 369	0	0	0
	2 560 382			0
	1 975 687			0
	5 667 300			0
0	5 138 739	0	0	0
	4 625			0
	1 645 236			0
	1 168 133			0
	936 209			0
	125 000			0
	621 871			0
	500 000			0
	137 665			0
0	176 592	0	0	0
	0			0
35 221	385 610	0	0	0
35 221	385 610			0
0	0	0	0	0
	0			0
	0			0

-107 115	-830 685	220 724	-41 545	651 505
-----------------	-----------------	----------------	----------------	----------------

	réalisé au			
2 024	31/12/2024	2 025	2 026	au-delà
709 159	41 087 162	809 435	501 407	3 624 586
197 436	37 185 093	304 200	247 465	3 624 586
	2 151 245			0
501 723	1 740 823	505 235	253 942	0
10 000	10 000			0
90 321	41 015 654	524 924	205 920	4 276 091
90 321	36 354 409	524 924	205 920	4 276 091
	2 151 245			0
	2 500 000	0	0	0
	10 000			0
-618 838	-71 508	-284 511	-295 487	651 505

-618 838	-71 508	-356 019	-651 505	0
-----------------	----------------	-----------------	-----------------	----------

CONCESSION D'AMÉNAGEMENT DES HAUTS DU CHAZAL - TEMIS SANTÉ
BILAN FINANCIER RÉVISÉ AU 31 DÉCEMBRE 2024

SECTEUR NORD EST	Bilan du CRAC au 31/12/2023	Bilan actualisé au 31/12/2024	Ecart Secteur NE	dépenses 2 024	réalisé au 31/12/2024	2 025	2 026	au-delà
DEPENSES	12 352 174	12 638 231	286 056	0	0	489 000	464 500	11 684 731
ACQUISITIONS	0	0	0	0	0	0	0	0
Acquisitions concédant	0	0	0	0	0	0	0	0
Acquisitions terrain concédant								0
Acquisitions terrains tiers	0	0	0	0	0	0	0	0
Acquisitions terrains tiers								0
Acquisitions expro								0
Frais d'acquisition	0	0	0	0	0	0	0	0
Frais de notaire / acq tiers								0
Frais de procédure d'expro / acq tiers								0
Frais d'acquisition / terrain concédant								0
Indemnités	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres frais et indemnités								0
ETUDES	210 000	210 000	0	0	0	80 000	68 000	62 000
Frais de géomètre	40 000	40 000			0	15 000	3 000	22 000
Études de sols	50 000	50 000	0		0	20 000	20 000	10 000
Autres études tiers	100 000	100 000	0		0	40 000	40 000	20 000
Frais d'avocats et de contentieux	20 000	20 000	0		0	5 000	5 000	10 000
TRAVAUX	8 951 988	9 208 077	256 089	0	0	300 000	310 000	8 598 077
TX mise en état des sols	0	2 049 215	2 049 215	0	0	0		2 049 215
Travaux assainissement	0	365 234	365 234	0	0			365 234
	0	197 227	197 227	0	0			197 227
Travaux voirie	6 947 696	1 484 570	-5 463 126	0	0			1 484 570
Travaux réseaux secs	0	565 703	565 703		0			565 703
Travaux chauffage collectif y c. MOE	975 200	1 586 688	611 488		0			1 586 688
Travaux paysagers et gestion urbaine	200 000	1 825 000	1 625 000		0			1 825 000
Honoraires techniques	829 092	1 134 440	305 348	0	0	300 000	310 000	524 440
SPS	78 677	80 736	2 059		0	0	0	80 736
Bureau de Contrôle			0		0			0
Honoraires MOe passage inf et parvis			0		0			0
Honoraires MOe réseaux élec	50 000	50 000	0		0		10 000	40 000
Autres Honoraires de M.Oeuvre	700 415	1 003 704	303 289		0	300 000	300 000	403 704
FRAIS DIVERS	155 000	155 000	0	0	0	9 000	14 000	132 000
Communication, publicité	90 000	90 000	0		0	5 000	10 000	75 000
Impôts fonciers	20 000	20 000	0		0	1 000	1 000	18 000
Frais divers	30 000	30 000	0		0	2 000	2 000	26 000
Taxe sur participations non taxables	15 000	15 000	0		0	1 000	1 000	13 000
Taxe ORGANIC	0	0	0		0			0
FRAIS FINANCIER	1 300 000	1 300 000	0	0	0	0	0	1 300 000
Frais financiers court terme					0			0
Frais financiers long terme	1 300 000	1 300 000	0		0			1 300 000
Commissions bancaires					0			0
REMUNERATION SOCIETE	908 554	938 522	29 968	0	0	100 000	72 500	766 022
Rémunération sur acquisitions	0	0	0		0			0
Rémunération sur dépenses	465 849	478 654	12 804		0	0	52 500	426 154
Rémunération sur recettes	322 705	339 868	17 163	0	0	0	0	339 868
Rémunération de clôture					0			0
Autres rémunérations	120 000	120 000	0		0	100 000	20 000	0
FONDS DE CONCOURS	0	0	0	0	0	0	0	0
Fonds concours versés					0			0
Transferts fonciers					0			0
MAITRISE D'ŒUVRE COLLECTIVITE	826 632	826 632	0	0	0	0	0	826 632
Honoraires de Maitrise d'oeuvre	826 632	826 632	0		0			826 632

SECTEUR NORD EST	Bilan du CRAC au 45 291	Bilan actualisé au 31/12/2024	Ecart Secteur NE
RECETTES	12 352 174	12 638 231	286 056
RECETTES TIERS	5 378 412	5 664 468	286 056
Cession terrains logements publics	757 768	677 014	-80 754
Cessions logements privés	4 410 644	4 739 095	328 450
Cession terrains équipements (IFPS)			
Cession terrains pour activité commerciale			
Cession terrains activité de production			
Cession bureaux et programmes tertiaires			
Cession établissement spécialisé - EHPAD, internat CHU	210 000	248 360	38 360
Autres produits			
RECETTES CONCEDANTS	5 975 130	5 975 130	0
Participations GBM	2 920 207	2 920 207	0
Autre participation /ouvrages	0	0	0
Participation / divers travaux rue Paré			
Participation d'équilibre au bilan	2 920 207	2 920 207	0
Participation d'équilibre au bilan financier hors NE			
Participation d'équilibre au bilan financier NE (57%)	2 920 207	2 920 207	0
Participations Ville de Besançon	2 202 963	2 202 963	0
Participations diverses	2 202 963	2 202 963	0
Participation d'équilibre au bilan financier hors NE			
Participation d'équilibre au bilan financier NE (43%)	2 202 963	2 202 963	0
Participation aux équipements publics			
Cession d'ouvrages collectivité	851 960	851 960	0
Cessions d'ouvrages / Assainissement	0	0	0
Cessions d'ouvrages / Eau potable	0	0	0
Cessions d'ouvrages / Chauffage collectif	851 960	851 960	0
SUBVENTIONS	172 000	172 000	0
Subvention SMAIBO			
Subvention FEDER			
Subvention FNADT			
Subvention Région			
Subvention CG25			
Subvention ANRU			
Subvention FEDER/Passage Inférieur			
Subvention ADEME Réseau de chaleur	172 000	172 000	0
PARTICIPATION SMAIBO	0	0	0
PRODUITS FINANCIERS	0	0	0
APPORT EN NATURE COLLECTIVITE	826 632	826 632	0
Moe. Direction Grands Travaux	471 314	471 314	0
Apport en nature Ville	355 318	355 318	0

Recettes	réalisé au			
2 024	31/12/2024	2 025	2 026	au-delà
0	686 928	890 593	890 593	10 170 117
0	0	0	0	5 664 468
	0			677 014
	0			4 739 095
	0			0
	0			0
	0			0
	0			0
	0			248 360
	0			0
0	686 928	890 593	890 593	3 507 016
0	686 928	450 000	450 000	1 333 279
0	0	0	0	0
	0			0
0	686 928	450 000	450 000	1 333 279
	0			0
	686 928	450 000	450 000	1 333 279
0	0	440 593	440 593	1 321 777
0	0	440 593	440 593	1 321 777
	0			0
	0	440 593	440 593	1 321 777
	0			0
0	0	0	0	851 960
				0
	0			0
	0			851 960
0	0	0	0	172 000
	0			0
	0			0
	0			0
	0			0
	0			0
	0			0
	0			172 000
0	0	0	0	0
	0			0
0	0	0	0	0
	0			0
0	0	0	0	826 632
	0			471 314
	0			355 318

RESULTAT D'EXPLOITATION =	0	0	
---------------------------	---	---	--

0	686 928	401 593	426 093	-1 514 614
---	---------	---------	---------	------------

SECTEUR NORD EST	Bilan du CRAC au 45 291	Bilan actualisé au 31/12/2024	Ecart Secteur NE
TABEAU DE TRÉSORERIE			
DÉCAISSEMENTS	12 352 174	12 638 231	286 056
dépenses d'opération	12 352 174	12 638 231	286 056
remboursements des avances GBM			
remboursements des emprunts vivants			
remboursement des cautions reçues			
ENCAISSEMENTS	12 352 174	12 638 231	286 056
recettes d'opération	12 352 174	12 638 231	286 056
encaissement des avances GBM			
encaissements des emprunts vivants			
dépôts et cautionnements reçus			
TRÉSORERIE PÉRIODE			
TRÉSORERIE CUMULÉE	0	0	

	réalisé au			
2 024	31/12/2024	2 025	2 026	au-delà
0	0	489 000	464 500	11 684 731
0	0	489 000	464 500	11 684 731
	0			0
	0			0
0	686 928	890 593	890 593	10 170 117
0	686 928	890 593	890 593	10 170 117
	0			0
	0			0
	0			0
0	686 928	401 593	426 093	-1 514 614
0	686 928	1 088 521	1 514 614	0